

Halte aux Renouées !



Un coup de
pouce pour la
biodiversité des
rives du Léman



association
pour la sauvegarde
du Léman

www.asleman.org

N'attendez pas...

Afin d'éviter toute
propagation, les
renouées doivent
être jetées avec
les ordures
ménagères pour
incinération.



...pour contrer
l'envahisseur

Faire de l'ombre !

En plus d'une intervention régulière pour affaiblir la renouée, on peut, pour occuper le terrain et lui faire de l'ombre, planter certaines espèces indigènes, (par exemple les Cornouiller sanguin, Sureau noir, Clématite des haies).



Jeunes pousses (feuilles rouges)



Renouées en
pleine saison

Infos sur
www.infoflora.ch
et sur les sites officiels
des cantons.

Restaurez vous aussi
la biodiversité du Léman

Devenez bénévole !

L'ASL fait appel à la population pour lutter contre les renouées. Il vous est possible de nous aider directement sur le terrain.

Pour vous inscrire : +41 22 736 86 20
ou asl@asleman.org

Vous avez identifié de la renouée
sur votre propriété ?

Faites-le nous savoir.

Nous pourrions intervenir directement chez vous si vous le désirez ou vous conseiller pour le faire vous-même.



Infos et photos sur
www.asleman.org



association
pour la sauvegarde
du Léman

Une espèce invasive ...

La Renouée du Japon

Elle colonise des portions de rives, empêchant la croissance des plantes indigènes. Introduite au 19^{ème} siècle en Europe comme plante ornementale, elle est aujourd'hui interdite en Suisse et sur la Liste Noire* des néophytes posant des problèmes, avec degré 10 d'urgence de lutte sur une échelle de 10.



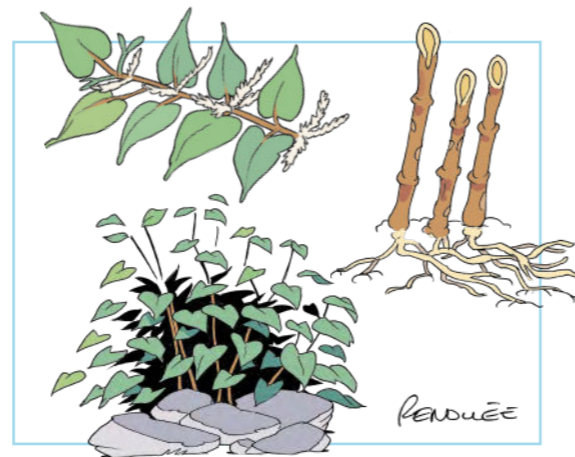
*La Liste Noire regroupe 41 plantes exotiques envahissantes à combattre.

Ces plantes peuvent provoquer des dégâts à la biodiversité, la santé et/ou l'économie.

... sur les rives du Léman !

Qu'est-ce que la Renouée du Japon ?

- Plante herbacée vivace
- Tiges rouges au printemps, vert strié de rouge en été et brun-orange en automne, ressemblant au bambou
- Feuilles mesurant 7 à 14 cm de longueur, 8 cm de largeur environ, ovales, rétrécies en pointe à l'extrémité et tronquées à la base
- Fleurs en été sous forme de panicules blanc-crème de 8 à 12 cm de longueur
- Croissance de **1 à 8 cm par jour**
- Peut atteindre 3 mètres de hauteur
- Des rhizomes permettant une repousse massive
- Repousse aisée même à partir de petits fragments de tiges ou de rhizomes
- Emet des substances toxiques pour empêcher le développement des autres plantes
- Ne subit aucune attaque de parasites sous nos latitudes
- Seule faiblesse, elle n'aime pas l'ombre
- Pas attractive pour la faune indigène



Comment procéder ?...

Dès fin mars, les premières pousses commencent à apparaître.
Il est grand temps d'agir !

L'usage d'herbicides étant interdit à proximité des plans d'eau et la mise en place de bâches noires difficile dans les enrochements, reste la coupe et l'arrachage manuel.



La ténacité est de mise puisqu'il faut intervenir de nombreuses fois !

Une intervention régulière, toutes les 2-3 semaines durant la période de végétation (avril à octobre) est essentielle, ceci pendant plusieurs années, seule condition pour freiner son développement, voire l'éradiquer.

...marche à suivre

Matériel :

Sécateur, gants, sac poubelle.
Surtout pas de débroussailluse qui favorise la propagation de petits fragments !

Danger de dissémination :

Il est crucial de mettre les déchets de plante avec les ordures ménagères pour incinération et veiller à ne laisser aucun fragment sur le sol !

Ne surtout pas jeter au compost !

Prenez contact avec nous pour la prise en charge des sacs poubelle.

